

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 25 novembre 2020

*L'an deux mille vingt et le vingt-cinq novembre à 19 heures 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mr Pierre LAULAGNET Président du CCAS.
Date de convocation : 17 novembre 2020*

Nombres de membres en exercice : 9 présents : 7 votants : 7

Présents : Paul BOMBRUN, Michel DELAUZUN, Jean Charles GONIEAUX, Pierre LAULAGNET, Catherine LEYNON, Bernard PUEYO, Carole THOMAS,

Excusés : Amy MOYA, Gérard TARDIEUX

Absents : 0

M. Pierre LAULAGNET a été élu secrétaire.

Objet : Convention avec l'EHPA Les Jardins d'Helvie pour la fabrication et la fourniture des repas à compter du 01.01.2021

Le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de conclure une convention avec la Résidence pour personnes âgées « Les Jardins d'Helvie » pour la fabrication de repas en liaison chaude que le CCAS libre aux personnes âgées de la Commune.

Il présente le projet de convention annexé à la présente délibération :

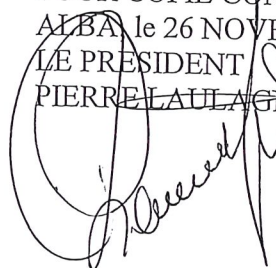
.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- DECIDE de conclure une convention entre le CCAS et l'EHPA Les Jardins d'Helvie pour fixer les modalités de fourniture de repas au CCAS en liaison chaude à compter du 01.01.2021.
- PRECISE que le prix du repas est fixé à 7.07 € HT à compter du 01.01.2021.
- PRECISE que le prix du repas sera révisé au 1^{er} janvier de chaque année suivant la formule de révision indiquée dans la convention.
- CHARGE son Président de signer la convention annexée à la présente délibération et de réaliser toutes les démarches nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 25 novembre 2020.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 26 NOVEMBRE 2020.
LE PRÉSIDENT
PIERRE LAULAGNET



REÇU A
LA PREFECTURE LE

30 NOV. 2020

.../...